

# la F.S.G.T. solidaire des luttes contre la réforme de la retraite

Alors que le gouvernement a adopté en force un report de l'âge de départ à la retraite à taux plein de 62 à 64 ans, la FSGT entend continuer à dénoncer cette mesure qui augmente les inégalités d'accès au sport et fragilise la vie associative.

A tous les âges de la vie, trois facteurs sont essentiels pour accéder à des pratiques physiques et sportives de qualité : être en bonne santé, disposer de temps libéré et de moyens pour vivre.

En 2022, l'INJEP confirme que le premier frein d'accès au sport est relatif à la santé. Or, selon une étude de l'INSEE (2021), l'espérance de vie en bonne santé en France est en 2019 de 63,9 ans pour les hommes et de 64,6 ans pour les femmes. **Plus les personnes devront prendre leur retraite tardivement, moins elles pourront profiter d'une vie associative sportive dans les meilleures conditions.**

Par ailleurs, les retraité-es constituent une part non négligeable des bénévoles essentiels aux associations sportives. Le baromètre de l'association France Bénévolat indique en 2022 que "le taux d'engagement bénévole associatif passe de 24 % en 2019 à 20 % en 2022 (...)". Si la crise sanitaire a renforcé cette tendance, le report de l'âge de départ à la retraite nuit encore davantage à la vie associative et à l'engagement des plus de 60 ans, à leur capacité à vivre pleinement leur retraite et à transmettre aux générations futures.



## pour défendre la retraite, marquons des buts en mai !

Héritière de la lutte pour les congés payés en 1936, la FSGT milite pour un droit au temps libéré et à la retraite à taux plein à 60 ans. C'est une garantie du droit au sport associatif pour toutes et tous. Elle est solidaire de toutes les mobilisations syndicales et citoyennes.

Les luttes, qui atteignent des records de durée, trouvent de nouvelles formes. Le Comité de Paris de la FSGT est convaincu du bien-fondé de celles-ci. Nous souhaitons apporter, à notre niveau, un soutien concret à la contestation.

Nous proposons de jouer pour dire non à la réforme des retraites votée par le gouvernement. Pendant 1 mois, du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023, tous les buts, les sets marqués par nos équipes sur les terrains, pendant les rencontres sportives, seront converties en euros et versés dans une caisse interprofessionnelle de solidarité financière avec les salariés en grève.



POUR QUE LE SPORT  
NE BATTE PAS  
EN RETRAITE...

Retraite à 60 ans pour toutes & tous !

  
**FSGT**  
Comité de Paris

Fédération Sportive et Gymnique de Travail  
Comité de Paris  
35 avenue de Flandre – 75019 Paris  
Tél. 01.40.35.18.49 – [accueil@fsgt75.org](mailto:accueil@fsgt75.org)  
[www.fsgt75.org](http://www.fsgt75.org)  
f @FSGTparis